

Souscris à ton Forfait Net et tente de gagner
1.000.000F
 et plein d'autres cadeaux!

4G+ *909*2# Souscris à un forfait net d'au moins 350F pour être éligible au tirage. Jeu valable jusqu'au 15 juillet 2022.

Avancer. Pour vous. Pour tous. togocom.tg

NET GAGNANT

1.000.000 FCF

Togocom

www.lemedium.info

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #
 Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0502 du 24 au 30 Mai 2022- Prix : 250 F CFA

DIPLOMATIE :

Robert Dussey, lauréat du "Super prix diamant Alassane Ouattara pour l'intégration africaine 2022"

P.3



CHAMBRE DE COMMERCE : Vers la fin de la crise



Les députés ont voté la loi relative à la Chambre de commerce...

MÉDIAS /UPF-TOGO : Un nouveau mandat pour Loïc Lawson P.4



Loïc Lawson élu pour un nouveau mandat de 3ans

SANTÉ : Bilan de la contractualisation des hôpitaux après 5ans P.5



EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.
 Journalement.com Tel 22 20 05 53

Météo du jour

Matin:
 Orages épars
 29°C
Après-midi:
 Orages épars
 24°C

TRADExpress
 Virement instantané

BANK OF AFRICA
 BMCE GROUP
www.boatogo.com

Editorial :

Sur le même
pied d'égalité

Humains, nous vivons **Et définissons une société. Cette société qui nous a vus naître et qui assurément nous verra partir un jour.**

Humains que nous sommes, malheureusement nous aimons vivre avec les complications et pourrir la vie à nos prochains, gratuitement très souvent. Est-ce l'humanité qui nous demande d'agir et de réagir ainsi ? Nous ne le pensons pas. Méchants, aigris, sournois, égoïstes, rancuniers que nous sommes, nous laissons de côté toute courtoisie et respect pour exploiter notre prochain, même le ridiculiser aux yeux du monde. Et tristement, nous en sommes fiers.

N'occultons pas que personne n'aime se sentir exploité. Et pour ce faire, nous devons traiter autrui comme nous souhaiterions que l'on nous traite et surtout n'essayons pas systématiquement de tirer profit de nos relations.

Une relation bien construite sert toujours à long terme, car nous ne savons pas sur qui ou quoi nous tomberons à l'avenir. Alors autant être respectueux et honnête. Et comme le dit Donald Tubesnig, " Traitez chacun avec autant de courtoisie, de respect et d'intérêt que si c'était un invité important ".

J'ai dit !

Crédo TETTEH

" LA MISE EN PLACE ET LA GESTION D'UNITÉS OPÉRATIONNELLES D'ÉCHANGE DE RENSEIGNEMENTS ".

Au cœur d'une rencontre de trois jours à Lomé

Le Centre de Rencontres et d'Etudes des Dirigeants des Administrations Fiscales (CREDAF), Forum mondial et l'OTR ont organisé un atelier conjoint ce 23 mai 2022 à Lomé à l'endroit des experts en fiscalité.

Ouverte en présence du représentant du ministre de l'économie et des finances, du secrétaire général du Forum Mondial et du commissaire des droits indirects de l'OTR, cette rencontre a pour thème " la mise en place et la gestion d'unités opérationnelles d'échange de renseignements ".

Cette rencontre, qui va durer 3 jours, a pour but essentiel de réfléchir et d'échanger, avec l'appui des experts du Forum Mondial, par nos Administrations fiscales, dans le but ultime d'accroître substantiellement la mobilisation des ressources intérieures de nos pays et de rétablir la justice et l'équité fiscales là où elles sont en péril.

Après avoir souhaiter la cordiale bienvenue des invités, le commissaire des impôts et des droits indirects n'a pas manqué de remercier le président de la République Faure Gnassingbé pour son soutien inlassable à l'endroit de l'Office Togolaise des Recettes.

Pour lui, " L'ambition du Gouvernement togolais de financer le développement du pays sur des ressources nationales a amené l'Office Togolais des Recettes (OTR) à adopter une stratégie rigoureuse d'élargissement de l'assiette fiscale dont l'un des piliers est l'appréhension des risques d'optimisation fiscale agressive et d'évasion fiscale transfrontalière qui s'accroissent avec la présence grandissante d'investisseurs internationaux et multinationaux. L'un



La table d'honneur à l'ouverture des travaux de l'atelier hier lundi.

des principaux défis de notre institution dans cette lutte réside dans l'absence d'instruments juridiques, lui permettant d'obtenir de certains pays les renseignements nécessaires à la conduite de ses

investigations et contrôles fiscaux " a précisé M. Atta-kakra Essien représentant le Commissaire Général à l'ouverture de l'atelier.

Le Togo, en adhérant au Forum mondial sur la transparence fisca-

le en octobre 2016, s'est donc engagé à mettre en œuvre ces deux normes de référence en matière d'échanges de renseignements.

Dodo ABALO

AVIS DE DECES

Togbui Passah-Folly Assito VIII, Chef supérieur de la Ville de Tsévié

Togbui Avavi Komi Agboli III, Chef de quartier Tsévié-Tsiapé
La famille Zodzi au Togo Ghana et aux USA

Monsieur Komlan Zodzi, ses frères, sœurs et enfants
Zodzi Yao Mario Jr Electrotechnicien à Lomé
Zodzi Afiwa Christelle Coiffeuse -Esthéticienne à Lomé
L'Union des Journalistes Indépendants du Togo (Ujit)
L'Observatoire Togolais des Médias (OTM)

La famille du Journal Kpakpa Désenchanté

Les correspondants de la presse internationale au Togo

Les amis du défunt à Bè Ahligo - Gbégédji et Alaglo -Kondji

Les familles parentes, amies et alliées

Profondément touchées par vos

diverses marques de soutien, sympathie et d'affection manifestées à l'endroit lors du décès de leur très cher et regretté, fils, frère, neveu, père, confrère et ami :



Zodzi Kouami John

Journaliste -Correspondant de l'Agence Reuters

Ancien Rédacteur en chef du Journal Kpakpa Désenchanté

Ancien Secrétaire

Administratif de la Maison du Journalisme à Lomé

Survenu le 15 avril 2022 au Chu Campus de Lomé à l'âge de 61 ans

Programme des obsèques
Vendredi 27 mai 2022

18 heures : Veillée de prières et de chants dans la maison mortuaire

Samedi 28 mai 2022

06 heures 30 : Chapelle ardente suivie de messe de requiem sous apatam à Lomé

11 heures : Départ du cortège funèbre pour Tsévié

11 heures 30 : Arrivée à Tsévié

11 heures 45 -14heures 30 :

Cérémonies traditionnelles suivies de l'inhumation au Cimetière municipal de Tsévié-Alagbadja (Préfecture du Zio)

Maison mortuaire : Maison Zodzi Kouami John, sise au quartier Bè -Atiégu, non loin de l'Institut Privé Laïc "Les Savoirs " à Lomé.

TOGOSTARTUP.COM

Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

EMPLOITOGO.COM

PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou flooz

info@sogesti.net

EMPLOIENPOCHE.COM

PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE

PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA

Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

Paiement par tmoney ou flooz

info@sogesti.net

SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE

Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.

Sage compta monoposte à partir 600 000 FCFA

sage gescom à partir de 600 000FCFA

sage paie rh à partir de 800 000 FCFA

Pour les installations et formations, merci de nous contacter:

NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP

139 RUE VANLARE FACE CSTT

Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24

info@sogesti.net



Récépissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

893, rue 19 Saint Joseph

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :

Ali SAMBA

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

Infographie : JPB

Crédit Photos: KEKERE Razak

Impression : SDR

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Dodo Abalo (90 97 52 56)

AGRICULTURE :

Le Soja, une menace pour la culture du coton

Pour la 2^e année consécutive, la production cotonnière a baissé au Togo. Selon les statistiques de la Nouvelle société cotonnière du Togo, les producteurs ont récolté 52 000 tonnes de coton graine durant la saison écoulée contre 67 000 Tonnes pour la saison précédente.

Par Koungjoukabalou

Soja, manque de pluie, prix du coton

Cette situation d'une production désastreuse est la conséquence de plusieurs facteurs. Tout d'abord, l'appel d'air de la production du soja dont le prix au Kilo défie toute concurrence. Cet appât a produit l'hécatombe avec la perte de plus de 60 000 au sein des cotonculteurs qui ont choisi de faire du soja au lieu du coton. Naturellement, les surfaces emblavées ont été réduites. Pour une prévision de 195 000 ha, ce ne sont que 74 000 ha seulement qui ont pu être cultivé.

Cette démotivation de la culture du coton, est aussi due au prix d'achat du coton graine proposé pour la saison 2020-2021 qui subit une baisse pour s'établir à 225 F CFA/kg.

Les paysans y ont vu un manque à gagner au moment où le prix au Kg du soja dépassait les 350 FCFA. La pluviométrie catastrophique en cette saison n'avait pas permis aux paysans de produire assez. Les effets conjugués de ces trois facteurs, qui ne conditionnent pas une bonne culture du soja, ont plombé la pro-



Un champs de soja

duction du coton au Togo.

Il faut dire que, la réunion annuelle servant de lancement de la nouvelle campagne du coton au Togo, le soja était dans toutes les têtes. On lisait une certaine inquiétude sur les visages quand on évoque le sujet, car beaucoup de producteurs sont tentés par l'aventure, malgré leur amour pour le coton.

Beaucoup estiment être auteurs de railleries de leurs camarades qui ont franchi le pas du soja, au vu de cette saison catastrophique qui ne permettra même pas qu'on accorde un bonus aux producteurs du coton.

En effet, beaucoup de cotonculteurs estiment que la culture du coton est exigeante et couteuse, comparée à celle du Soja qui est cependant plus bénéfique financièrement. Alors, poursui- se donner tant de mal, alors qu'ils peuvent gagner aisément leur vie sans trop de tracas, se demandent-ils ? Le restant des cotonculteurs veut bien rester et continuer de produire du coton. Mais, il semble qu'ils attendent de gestes forts de la part du NSCT et du



Du coton togolais

gouvernement.

Remotiver

A la NSCT, le message a été compris dès l'arrivée du partenaire stratégique qui a relevé le prix d'achat du coton-graine à 254 FCFA au lieu de 225 FCFA, maintenu le prix de cession des intrants, assuré la fourniture de semences de qualités auprès des cotonculteurs et renforcé de l'encadrement. " Tout au long de la campagne écoulée, la NSCT a réalisé d'importants investissements, dans le but de créer un environnement plus favorable, pour la production après la campagne précédente caractérisée par la baisse du prix d'achat du coton graine, l'incidence de la qualité des semences et les pesanteurs liées à l'environnement crée par la Covid 19 ", relève le Directeur de la NSCT qui poursuit les mesures d'incitations pour la nouvelle saison 2022-2023.

Pour ce faire, La NSCT et la Fédération nationale des groupements des producteurs du coton ont élaboré un plan d'action pour faire revenir les producteurs

déserteurs et stimuler ceux qui sont toujours dans la filière à renouer avec la production cotonnière. C'est ainsi que, pour la nouvelle campagne, le prix initial d'achat du coton graine de 1^{er} choix aux producteurs est fixé à 300 F CFA le kilogramme, une hausse de 35 F CFA, par rapport à la saison qui vient de s'écouler.

Pour le coton graine de 2^e choix, il sera acheté à 280 F CFA le kilogramme, une hausse de 55 F CFA par rapport au prix d'achat de la campagne précédente. Les prix des intrants ne connaissent pas une hausse, notamment l'engrais cotonnier NPKSB 12-20-18-5-1 qui sera cédé aux producteurs à 14 750 F.CFA et l'urée 46% N à 13 750 F.CFA, soit un maintien absolu des prix de la campagne écoulée (alors que l'engrais pour les produits vivriers sont à 18 000 F CFA). L'Etat mettra à disposition des producteurs 2500 ha de ZAAP spéciales pour la culture du coton.

Toutes ces mesures, ajoutées à la tendance haussière du prix du coton sur le marché mondial, espère-t-on, fera revenir au bercail, plus de 80 000 producteurs qui ont déserté la filière depuis l'émergence de la culture du soja. La fédération nationale des groupements de producteurs de coton (FNGPC) fera une sensibilisation appropriée, pour cela pour atteindre les 180 000 ha d'emblavures et les 146 000 tonnes de production **projetées**.

CHAMBRE DE COMMERCE :

Vers la fin de la crise

Depuis le 6 janvier 2021, la Chambre de commerce et d'industrie du Togo est administrée par une Délégation spéciale consulaire (DSC). Elle est consécutive aux élections consulaires qui ont connu des problèmes en 2020. L'équipe dirigeante de la chambre de commerce n'a pas pu les organiser avant la fin de son mandat. Le gouvernement a mis à profit ce temps pour proposer un projet de loi pour remédier à ces dysfonctionnements.

L'Assemblée nationale vient de voter la loi relative à la chambre de commerce. Selon le gouvernement, c'est une loi plus souple et adaptable. La nouvelle loi ne comporte que 6 articles qui portent sur la création de la Chambre, le statut juridique, le

siège et la tutelle de l'institution. La composition, l'organisation et le fonctionnement et le régime électoral de la Chambre consulaire seront déterminés par un décret.

La tutelle de la chambre de commerce a été renforcée avec des attributions plus renforcées du ministre du commerce. Ce dernier, peut maintenant suspendre des élus consulaires qui se rendraient coupables de fautes graves. Ces derniers auront la possibilité d'attaquer les décisions de la tutelle devant les juridictions administratives compétentes. Le comité directeur, qui faisait double emploi avec l'assemblée consulaire, est supprimé. Il est prévu un bureau consulaire qui comprend un président et quatre commissaires à raison



Les députés ont voté la loi relative à la Chambre de commerce...

d'un commissaire par secteur d'activité (commerce, industrie et services) et un commissaire spécialement chargé des régions.

Le bureau est élu sur la base d'un programme. En dehors de ce programme de mandature, le gouvernement assignera au bureau consulaire un cahier de charges pour l'atteinte des objectifs des stratégies de développement du pays. Le bureau consu-

laire dispose d'une direction générale qui est l'organe administratif de la Chambre, dirigé par un directeur général recruté par appel à candidatures et lié à la Chambre par un contrat de travail assorti d'un contrat de performance sur lequel il est évalué.

Sur le processus électoral, le nombre de sièges, appelé à évoluer, passe de 70 à 75 pour tenir

Suite à la page 6

lemedium2013@yahoo.fr

Zozo

HOMMAGE NATIONAL AUX HUIT SOLDATS TOMBES A KPEKPAKANDI : ENTRE VIVE ÉMOTION ET DÉTERMINATION À POURSUIVRE LE COMBAT CONTRE L'ANARCHIE



La nation toute entière et les forces armées togolaises (FAT) ont rendu un ultime hommage aux huit soldats tombés lors de l'attaque terroriste du poste avancé du dispositif de l'opération Koundjouaré, à Kpékpakandi, dans la région des Savanes. Cette cérémonie qui intervient dix jours après cette attaque meurtrière et barbare, a eu lieu hier dimanche 22 mai au camp du 4^{ème} Régiment d'infanterie à Nioukpourma, à Dapaong.

L'émotion était vive et l'atmosphère pesante, hier dimanche 22 mai, à la base du 4^{ème} Régiment d'Infanterie de Nioukpourma à Dapaong, lors de la cérémonie ultime d'hommage aux soldats togolais tombés lors de l'attaque du poste avancé de l'opération Koundjouaré, à Kpékpakandi.

L'arrivée des dépouilles des huit soldats drapées aux couleurs nationales, la cérémonie de dépôt de gerbes, la minute de silence, l'éloge funèbre prononcé par le Colonel Kolémagah Kassawah, Chef d'Etat-major de l'armée de terre... voici quelques moments phares de cette cérémonie d'hommage ultime qui a été présidée par la ministre des Armées, Mme Marguerite Gnacadé.

" C'est une grande émotion ", " un moment douloureux... ", a souligné le chef d'Etat-major de l'Armée de terre au moment de " dire adieu à huit valeureux frères d'armes morts pour que vive le Togo ". Il a dans ce sens, relevé la combativité, le sens de sacrifice et l'intelligence de situation des vaillants disparus. En guise de reconnaissance pour leur service rendu à la nation, les huit soldats tombés au front, DEKABALO Alo-Egnim, BENGAWOUYA Manibadan, ATOU Bignonzi, YANDJIRE NKpambi, DJATOITE Kamloukitibé, DJATO Djagoï, SINWOKOU M'Mahele, GNANSIM Tchambiyéwassou (Agent de police), ont été faits, à titre posthume, Chevaliers de l'Ordre du Mono.

@macite.info

Zozo

OBLIGATIONS DE RELANCE : LE TOGO SOLLICITE 35 MILLIARDS FCFA



Près d'un mois après son dernier succès, le Togo lance un nouvel appel à mobilisation sur le marché financier de l'Uemoa. Dans le viseur du Trésor Public, un montant de 35 milliards FCFA.

L'opération qui sera bouclée le 27 mai prochain, est une nouvelle émission d'OAT de longue maturité (15 ans) assortie d'un taux d'intérêt de 6,15%. Depuis la reprise de ses émissions d'ODR, le Togo a levé 65 milliards FCFA en deux opérations.

Source : @Republiquetogolaise.com

FACE AUX TENSIONS SUR LE BLÉ, LES BOULANGERIES ENCOURAGÉES À L'UTILISATION DES FARINES LOCALES



Confronté à des tensions dans l'approvisionnement du blé, du fait du contexte international, le Togo va accélérer l'incorporation de farines locales dans la production de pains et des produits dérivés de boulangerie.

Vendredi, à la tête d'une délégation gouvernementale, le Premier ministre a visité deux boulangeries déjà engagées dans cette démarche.

Tour à tour, Victoire Dogbé, accompagnée notamment des ministres du commerce et du développement à la base, s'est rendue dans deux communes du District de Lomé (Golfe 5 et Agoè-Nyivé 5), où sont implantées les sociétés 'Wesa Glory Corporation' et 'Jerusalem'. Les deux boulangeries, actives depuis plusieurs années, sont spécialisées dans la fabrication de pains, friands, viennoiseries, petits fours et gâteaux à base de farines de céréales (soja, maïs, riz, sorgho), de tubercules (manioc et igname), ou encore de produits comme le miel, le gingembre et le chocolat.

"Il est important de changer de paradigme et de saisir cette opportunité", a exhorté la cheffe du gouvernement aux différents acteurs. Ces derniers pourraient d'ailleurs par exemple s'approvisionner auprès de 'Minagro Group' une structure locale pionnière qui met à la disposition des boulangeries, des farines à base de maïs, de manioc, de patate douce et de banane plantain.

Depuis plusieurs mois, les prix des principaux produits nécessaires à la fabrication de pain, aliment de première nécessité, augmentent de façon exponentielle.

Source : @Republiquetogolaise.com

ECONOMIE :

Plusieurs produits de consommation exonérés de TVA

Au Togo, le gouvernement exonère de la TVA (Taxe sur la valeur ajoutée), plusieurs gammes de produits de consommation, importés ou vendus sur le territoire.

Par Koudjoukabalou

Le ministre chargé de l'Economie et des Finances, Sani Yaya, a publié en ce sens, un communiqué daté du mardi 17 mai 2022, à l'endroit des services compétents, notamment l'Office togolais des recettes, chargé de la mobilisation des recettes fiscales sur le territoire.

La mesure d'allègement, qui intervient dans un contexte de vie chère et de hausse des prix des produits à l'international et

Sont exonérés jusqu'à nouvel ordre de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), les produits suivants importés ou vendus au Togo:

Produits	
	Lait concentré sucré en boîte de 160 g
	Lait non sucré en boîte de 1 kg
	Farine de blé en sac de 50 kg (Concerne exclusivement les importations de SGMT et de SMMT)
	Graine de karité
	Huile de palme brute (en vrac)
	Huile oléine de palme brute (en vrac)
	Oléine de karité brute (en vrac)
	Polyéthylène (en sac) (Intrants pour la fabrication des bidons)
	Résine compound (en sac) (Intrants pour la fabrication des bidons)
	Préforme de bouteilles plastique (Intrants pour la fabrication des bidons)
	Bouchons en plastique (Intrants pour la fabrication des bidons)
	Tomates concentrées en boîte de 70 g

PS: Les quantités de ces produits restant encore en stocks et dont l'achat avait ouvert droit à déduction de la TVA, ne sont pas concernées par cette mesure.

Il est interdit de facturer la TVA lors de la revente

@GouvTg

ARRETE N°060-/MEF/OTR/CG relatif à l'exonération de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) sur certains produits importés ou vendus en République togolaise

REPUBLIQUE TOGOLAISE
Gouvernement

au niveau local, concerne plusieurs gammes de produits de consommation, notamment : la farine de blé (en sac de 50 Kg), importée exclusivement par la

SGMT (Société des Grands Moulins du Togo) et la SMMT (Société des Moulins Modernes du Togo), l'huile de palme, le lait concentré sucré

en boîte de 160 g, le lait non sucré en boîte de 1 kg, l'huile de palme brute et les tomates concentrées (en boîte de 70g). (Tableau).

DIPLOMATIE :

Robert Dussey, lauréat du "Super prix diamant Alassane Ouattara pour l'intégration africaine 2022"

Le "Super prix diamant Alassane Ouattara pour l'intégration africaine 2022" a été décerné au ministre Robert Dussey (togolais des affaires étrangères de l'intégration régionale et des togo-

lais de l'extérieur) par le Groupe "Afrique Vérité pour la promotion de la bonne Gouvernance" en "reconnaissance de son engagement et de ses efforts pour l'amélioration de la qualité de ses ser-



Une image du prix du Professeur Robert Dussey

vices et de son leadership".

Le chef de la diplomatie

togolaise a remercié 'Afrique Vérité' pour le choix porté sur sa personne : "Mes impressions sont des impressions de joie d'être parmi vous et de célébrer ensemble le mérite africain. +Afrique Vérité+, pour nous, fait un travail extraordinaire", a-t-il dit qui se dit fier d'être "honoré par une organisation africaine, créée par des africains et sur le continent africain".

Robert Dussey a profité de l'occasion pour remercier les présidents togolais Faure Gnassingbé et ivoirien Alassane Ouattara.

"La Côte d'Ivoire et le Togo sont des demi-frères. Je voudrais dire merci à la Côte d'Ivoire que je connais très bien", a ajouté le ministre. Créée le 10 novembre 2015 pour promouvoir la bonne gouvernance, +Afrique Vérité+ est une structure de Communication, de sondage, d'émulation, spécialisée dans la remise de prix.

MEDIAS/UPF-TOGO :

Un nouveau mandat pour Loïc Lawson

Loïc Lawson est reconduit vendredi à Lomé à la tête de la section togolaise de l'Union internationale de la presse francophone (UPF-Togo). Le Directeur de publication du journal 'Flambeau des démocrates' va présider aux destinées de cette organisation pour un nouveau mandat de 3 ans.

Sur 31 votants, le journaliste et patron de presse a recueilli 30 voix. Presque l'unanimité des votants. C'est au cours d'une Assemblée générale électorale tenue le vendredi dernier dans un grand hôtel de Lomé.

C'est sous le regard de Zara Nazarian, Secrétaire générale du bureau international de l'UPF et d'un responsable de la section de Guinée. Cette Assemblée générale répond à l'article 24 du règlement inté-



Loïc Lawson, président réélu de l'UPF

rieur de cette organisation de presse.

Née en mai 1950 sous l'ancienne appellation d'Association internationale des journalistes de langue française (AIJLF), l'UPF est considérée comme la plus ancienne association francophone de journalistes reconnue par les organisations internationales.

Le bureau élu

www.lemedium.info

Président : Loïc Lawson ; **Vice-président :** Pierre Claver Kuvo ; **Secrétaire général :** Edem Gadegbeku ;

Secrétaire général adjoint : Jeff le Prince Lawson ;

Trésorière générale : Andrée Magnim N'gbana ;

Trésorière générale adjointe : Jean de Dieu Panou ;

Conseiller : Alphonse Ken Logo.

Source : @globalActu

SANTE :

Bilan de la contractualisation des hôpitaux après 5ans

Depuis juin 2017, le gouvernement togolais expérimente l'approche contractuelle des structures sanitaires dans le pays. Après 5 ans de pratique dans les 8 formations sanitaires essayées dans tout le pays (le Centre hospitalier universitaire Sylvanus Olympio de Lomé, le Centre hospitalier universitaire de Kara, les Centres hospitaliers régionaux d'Atakpamé, de Sokodé et de Dapaong, les Centres hospitaliers préfectoraux de Blitta et de Notsé et le Centre médico-social de Siou), le ministre de la santé a dressé un bilan en conseil des ministres.

Par Ali SAMBA

Au niveau du chiffre d'affaire des CHU, CHR et CHP, on note une augmentation de 64% pour atteindre 22.526.812.152 FCFA sous la période visée. Il est indiqué que les frais payés à la société contractante représentent 6% du budget de fonctionnement des formations sanitaires et 20% de l'écart des chiffres d'affaires.

Le taux de recouvrement est passé de 81% en 2019 à 88% en 2021, sans la prise en compte des impayés dans le cadre de la subvention de la césarienne. " Le montant de ces impayés est de 2.136.000.000 FCFA. Le milliard de francs affecté à la subvention de la césarienne est essentiellement consacré à l'achat de kits ", précise-t-on. Quant à la dette vis-à-vis des grossistes de pharmacie, elle a été réduite de 71%.

Ce qui induit la disponibilité des médicaments, d'au moins 90% actuellement, une augmentation de 28 points pendant la période de contractualisation, améliorant ainsi les ressources financières (les chiffres d'affaires des pharmacies sont passés de 6.1 à 10.6 milliards de francs pendant la période de contractualisation par rapport à la période de référence, soit +4.5 milliards de francs (sur lesquels les hôpitaux réalisent environ 30% de marge) et le parcours de soins des patients.

On relève au ministère de la Santé que cinq hôpitaux sur les sept n'ont plus aucune dette envers le personnel (10. 776. 000 FCFA sont en cours de paiement au CHU Kara). Aucune dette n'est postérieure à 2017, année du début de la contractualisation. Ainsi, la période de contractualisation a donc permis non seulement de payer tout ce qui est dû régulièrement aux employés (salaire, primes, avantages en nature et autre), mais aussi de résorber les dettes antérieures.

Autre fait positif, c'est la forte augmentation de l'allocation de



ressources financières aux frais de fonctionnement des services médicaux et aux investissements, c'est-à-dire aux frais directs pour les prises en charge des patients, et à l'inverse une maîtrise des autres frais (de gestion et indirect). A en croire les résultats fournis par le ministère de la santé. Au total, 2.550.000.000 FCFA de plus ont été utilisés pour les investissements et frais de prise en charge.

En ce qui concerne les consultations et les accouchements. Comparativement à la période de référence (moyenne des mêmes mois des 24 mois précédant la contractualisation), elles ont augmenté de 21%, correspondant à 186.477 admissions supplémentaires, à peu près dans les mêmes proportions entre fréquentation et accouchements. On fait remarquer que sur les hôpitaux d'Atakpamé, de Blitta de Sokodé, de Kara et de Dapaong, les consultations de spécialités ont tendance à augmenter plus rapidement que les autres : + 66% (de 45 542 à 70642) contre + 20% (de 71 741 à 85 894) pour les autres entre fin juin 2018 et fin février 2022 en année mobile.

Au niveau de la prise en charge des indigents et bénéficiaires sociaux, il est indiqué que le nombre de patients pris en charge grâce aux subventions des indigents ainsi que les budgets qui leur sont réellement alloués sont en amélioration constante, et le caractère de bénéficiaire social est soumis au contrôle du contractant. " Le nombre moyen mensuel de bénéficiaires sociaux pris en charge a ainsi augmenté de 19% et le budget y afférent de 41% ", lit-on dans le rapport.

Au ministère de la santé, on affirme que la contractualisation, motivée par le souci d'une gestion efficace, a renforcé la confiance des partenaires et par conséquent leurs appuis aux hôpitaux : réhabilitation et équipement du bloc opératoire et de la réanimation du CHR d'Atakpamé pour un montant

de 160.000.000 FCFA par l'Etat d'Israël ; réhabilitation et équipement du service de pédiatrie du CHR de Sokodé par l'ONG Santé, solidarité, développement pour un montant de 120.000.000 FCFA ; installation de panneaux photovoltaïques au CHR de Sokodé par la ville de Nuremberg pour un montant de 54.510.026 FCFA ; achat d'un appareil de radiographie, au profit du CHU-Kara pour un montant de 160.000.000 FCFA, par l'Organisation Ouest Africaine de la Santé ; réhabilitation des urgences chirurgicales du CHU-SO, par le PNUD, pour un montant de 100.000 Euros, et des urgences médicales, du même centre, par Togo Terminal pour un montant de 58.622.000 FCFA.

A cette étape de la mise en œuvre de la contractualisation dans ces structures sanitaires du pays, les leçons à tirer sont les suivantes. La contractualisation a permis non seulement une nette amélioration des chiffres d'affaires, mais aussi des indicateurs hospitaliers : fréquentations, actes, disponibilité en médicaments.

Son coût (6% du budget et 20% de l'écart des chiffres d'affaires) est inférieur ou comparable à celui habituellement utilisé comme frais de gestion en pareil cas ; l'amélioration de la santé financière des hôpitaux leur permet de faire face aux dépenses courantes : paiement régulier des salaires des agents émergeant sur leur budget, paiement des arriérés, paiement d'une partie de leurs dettes, notamment celles à l'égard des leurs fournisseurs en médicaments. Elle permet en outre d'effectuer des travaux de réhabilitation courante et l'achat d'équipements - CHU-SO : réhabilitation de 9 pavillons d'hospitalisation pour un montant de 66.000.000 FCFA ; CHR d'Atakpamé : réhabilitation (pharmacie, salle de réanimation chirurgicale, services ORL, médecine et pédiatrie) à 55.325.302 FCFA, achats de matériels médicaux et de

laboratoire à 77.486.858 FCFA, achat de matériel informatique, de mobiliers de bureau et autres matériels à 55.312.616 FCFA ; CHR de Sokodé : réhabilitation de la pharmacie à 5.000.000 FCFA, numérisation de l'appareil de radiographie à 19.000.000 FCFA, automate de biochimie à 11.000.000 FCFA, matériel d'exploration en ophtalmologie à 19.000.000 FCFA ; CHU Kara : construction de quatre cabines d'hospitalisation à 20.000.000 FCFA, achat d'un échographe multiparamétrique à 40.000.000 FCFA et d'un automate d'hématologie à 17.000.000 FCFA ; CHR de Dapaong : réhabilitation de la morgue à 7.249.743 FCFA, réhabilitation de la néonatalogie à 1.877.172 FCFA, achat de matériel de laboratoire à 22.000.000 FCFA ; a contractualisation permet une évaluation rationnelle des besoins et une utilisation conséquente des ressources.

Elle a ainsi servi de socle au leasing des laboratoires du CHU-SO, dont le nombre d'examens est passé de 44 à 101 ; la contractualisation a permis de tourner une page sombre de l'histoire de nos hôpitaux, faite de cartons de médicaments périmés dans leur pharmacie ; la contractualisation, à travers l'appui des partenaires qu'elle a suscité, prouve que l'un des moyens efficaces de mobilisation de ressources réside dans la bonne gestion de l'existant ; un problème épineux fait actuellement l'objet de discussions : la mise à disposition dans les pharmacies des hôpitaux du matériel d'ostéosynthèse de traumatologie afin d'éviter la surenchère des prix sur le marché .

Selon le gouvernement, l'ambition de la mise en œuvre de cette approche est d'assainir le cadre de gestion du secteur de la santé en vue de favoriser de nouveaux investissements et la mobilisation des partenaires techniques et financiers. Ce qui permettra d'offrir une meilleure qualité de soins.

Zozo

AU CHU SYLVANUS OLYMPIO, LES URGENCES CHIRURGICALES RÉHABILITÉES GRÂCE AU PNUD



Au Togo, le service des urgences chirurgicales du CHU Sylvanus Olympio (CHU-SO) fait désormais peau neuve. L'infrastructure, complètement rénovée et dotée de nouveaux équipements médico-techniques a été officiellement remise ce jeudi aux autorités sanitaires.

Fruit d'un appui du Pnud, dans le cadre du Programme 'Impact communautaire', le nouveau cadre doit permettre, espère l'organisme onusien, "d'améliorer les conditions de soins dans le respect de la dignité humaine".

A l'issue des travaux, d'un coût global de près de 200 millions FCFA (61% pour la rénovation et 39% pour les équipements) et d'une durée de 12 mois, les capacités d'accueil ont été portées de 12 à 30 lits et les conditions de travail du personnel améliorées.

"Je voudrais exhorter l'ensemble du personnel du CHU Sylvanus Olympio à entretenir cet ouvrage avec beaucoup de responsabilité et à continuer à mettre dans leurs priorités, le professionnalisme, la rigueur, la courtoisie, l'efficacité et l'engagement pour le bien-être de la communauté", a déclaré le Représentant résident Aliou Dia, avant de rappeler que "le PNUD continuera à soutenir le Gouvernement dans ses efforts".

Une autre phase de rénovation est actuellement en cours toujours au sein du centre hospitalier et concerne la modernisation des équipements médico-techniques du service de la réanimation polyvalente.

Source : @Republiquetogolaise.com

APRÈS BANDJELL, LES HAUTS FOURNEAUX DE NANGBANI SERONT AUSSI VALORISÉS



Au Togo, la revalorisation du patrimoine culturel se poursuit. Après les hauts de fourneaux de Bandjeli, c'est au tour de ceux de Nangbani, toujours en pays Bassar, d'être réaménagés. Le ministère chargé de la culture s'apprête à lancer les manœuvres dans ce sens.

Les travaux seront réalisés en 6 mois, et permettront de poursuivre la démarche de mise en lumière de ces anciens et importants sites sidérurgiques d'Afrique de l'ouest.

Pour rappel, l'initiative est appuyée par la France à travers son service d'action culturelle au Togo.

Source : @Republiquetogolaise.com

Zozo

LA FAMILLE DES "BLOUSES BLANCHES" S'AGRANDIT : L'ORDRE NATIONAL DES MÉDECINS DU TOGO (ONMT) ENREGISTRE 777 NOUVEAUX MEMBRES



Le 18 mai dernier, l'Ordre national des médecins a mis à jour son registre de membres. L'organe annonce que 777 médecins ont été officiellement inscrits au Tableau de l'Ordre pour le compte de cette année 2022. Ils sont désormais 1740 enregistrés officiellement. 777 médecins togolais, dont 95 femmes et 20 praticiens exerçant à l'étranger, notamment en Allemagne, au Canada, en France, au Sénégal et au Ghana, ont été officiellement inscrits sur le Tableau de l'Ordre national des médecins du Togo (ONMT). L'annonce a été faite par l'Ordre le mercredi 18 mai dernier lors d'une conférence de presse.

Ces médecins de nationalité togolaise, couvrent presque toutes les spécialités existantes au Togo (41 sur une cinquantaine).

L'inscription au Tableau de l'ONMT leur donne l'autorisation formelle et légale à exercer sur le territoire national et dans l'espace de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA).

Profitant de cette occasion, les premiers responsables de l'ONMT ont rappelé les conditions d'exercice de la médecine au Togo, avant d'inviter les médecins non inscrits et donc travaillant dans l'illégalité, de se conformer à la règle avant le 30 mai 2022, au risque de tomber sous le coup de la loi. "La lutte contre l'exercice illégal de la médecine est le premier pas vers la qualité des soins pour nos populations", ont-ils souligné. Notons que les spécialités les plus représentées du Tableau sont la médecine générale (402), la gynécologie obstétrique (51), la pédiatrie (41) et la cardiologie (31). Il faut noter également que les médecins exerçant dans le public se sont moins inscrits que leurs collègues du privé (300 contre 477).

@macite.info

PERTURBATIONS ANNONCÉES DANS LA DESSERTE D'EAU DANS LE GOLFE 7 (TDE)

Des perturbations auront lieu vendredi et samedi dans la desserte de l'eau potable dans la commune du Golfe 7 à Lomé, a annoncé la Société Togolaise des Eaux (TdE). Ceci, en raison de l'opérationnalisation des nouvelles conduites de distribution posées récemment. Si tous les quartiers de la commune sont concernés, ceux situés dans la zone comprise entre le rond-point Douane et Sagbado le sont davantage.

Depuis quelques années, la Togolaise des Eaux a entrepris des travaux pour réhabiliter ses infrastructures, afin d'augmenter l'accès à l'eau potable de la population, conformément aux objectifs du gouvernement.

Source : @Republiquetogolaise.com

CULTURE : Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan

"Crise d'autorité, Abus de pouvoir", c'est le titre de la nouvelle œuvre de l'archevêque de Lomé Mgr Nicodème Barrigah. Elle a été dédiée le weekend dernier à Lomé. Cette œuvre analyse le déclin de l'autorité sous toutes ses formes et suggère des pistes de réhabilitation. L'autorité est en crise, dit le refrain. Car, il semble que l'homme moderne, témoin de ses abus, s'en méfie au point d'être partagé entre autorité écrasante.

Entre ces deux extrêmes, ce livre trace, selon la sagesse des anciens, une voie vertueuse. Aucune société, de la famille à l'État, ne peut se passer d'une autorité saine pour la faire progresser dans le sens du bien commun.

A travers cette nouvelle



Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan lors de la dédicace de son ouvrage

œuvre, Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan signe une invitation fraternelle, à la fois universelle et individuelle, pour la restauration de l'autorité dans la charité en vue de bâtir l'humanité en crise de façon inclusive.

Pour ce faire, l'auteur est parti de certaines réflexions à savoir : doit-on faire la part entre instru-

ments du pouvoir et vertus de l'autorité, entre logiques de l'expert et exemplarité du modèle. Pour répondre à ces interrogations, l'auteur passe par un plaidoyer pour donner la réhabilitation de l'autorité, car celui qui exerce l'autorité est humble et dévoués. Ce plaidoyer vient à point nommé pour que se lèvent

des responsables capables d'aider nos communautés, l'Eglise en premier lieu, à travers les défis du présent, à relier le passé et l'avenir avec sagesse.

Au café littéraire qui a servi d'occasion de dédicace, on y a retrouvé des professeurs des universités, des prêtres, des directeurs de service. On notait aussi la présence de l'ancien Premier ministre togolais Kokou Koffigo, de Mgr Denis Amouzou Dzackpa, l'ancien archevêque métropolitain de Lomé, et de Hyacinthe Oguki-Atakpah, Directeur général de la maison d'édition "Le Masque Noir", dans laquelle l'œuvre a été éditée. Dieudonné Kossi, directeur exécutif de Cejus-Togo, un des panelistes a dit : "J'ai pris soin de parcourir le bouquin... Il est d'une richesse inouïe. J'y ai énormément appris. Je recommande à quiconque de le lire. Pas seulement aux politiques, mais nous tous".

Né le 19 mai 1963, Mgr Nicodème Barrigah-Bénissan, est Togolais. Diplomate et homme d'Eglise, il est ordonné évêque d'Atakpamé le 9 mars 2008 avant d'être nommé archevêque métropolitain de Lomé le 23 novembre 2019. Également musicien, auteur-compositeur et écrivain, il a signé de nombreux ouvrages et est lauréat du Grand prix littéraire du Togo en 2020 pour sa pièce de théâtre le Trône royal.

CHAMBRE DE COMMERCE :

Vers la fin de la crise

Suite de la page 3

compte de l'évolution des activités économiques. Il est proposé deux groupes de collèges électoraux à mettre en place pour l'élection des membres de l'assemblée consulaire : l'un au niveau national et l'autre au niveau régional. Ces deux groupes sont constitués sur la base du chiffre d'affaires, selon les secteurs d'activités.

Les conditions d'éligibilité et d'électeur ont également été renforcées (exigence d'un quitus des administrations fiscale et sociale et à l'égard de l'autorité chargée

de la régulation des marchés publics). Le nombre de sièges est défini en fonction du poids économique de chaque secteur ; les documents de référence étant les bilans comptables déposés auprès de l'administration fiscale. Toute branche d'activités, quelle que soit son importance, est représentée au sein de l'assemblée consulaire par un élu au moins. Pour l'élection du bureau consulaire, c'est le scrutin de liste bloquée qui va être utilisé. Le bureau sera élu pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois.

Tout opérateur économique enregistré au Centre de formalités des entreprises (CFE), est d'office membre de la Chambre consulaire. Au plan régional, il est prévu des représentations consulaires régionales qui prennent en compte les problèmes liés aux PME et PMI qui représentent plus de 90% du tissu économique national.

Tous les acteurs espèrent que les décrets seront rapidement pris pour un retour à la normalité à la Chambre de commerce du Togo (CCI-Togo).

AVIS DE DECES

OBA Kabiosi Okouandé ADEKAMBI III Chef traditionnel du canton d'Atoueta (Préfecture des Lacs).

TOGBUI TENGUE Dzokoto Gligui VI, d'Anyako au Ghana

La famille ADJAYI d'Atoueta

La famille AMENYAH du TOGO, GHANA et à l'étranger

Madame Patience AMENYAH, Doyenne de la famille AMENYAH et sa sœur

Madame ADJAYI Edith, ses frères, sœurs, cousins, cousines, époux et leurs enfants

La famille SODOGAS

Veuve ADJAYI Ayélévi Elisabeth née SODOGAS

Les enfants du défunt: Carine, Belinda, Fanny,

Ont la douleur d'annoncer le décès de

leur très cher et regretté fils, frère, époux et père :



ADJAYI Komivi

Senam Favour

Chef Service Ressource Humaine de
GTA ASSURANCES à la retraite
Rappelé à Dieu le 03 mai dans sa
68ème année

PROGRAMME DES OBSEQUES

• **Vendredi 27 Mai 2022**

18h 30 mn : Veillée de prières et de chants en la Paroisse de l'Eglise Evangélique Presbytérienne de Tokoin Ouest (Collège protestant.)

• **Samedi 28 Mai 2022**

8h : Levée du corps à la maison mortuaire

9h : Culte d'enterrement en la même paroisse suivi de l'inhumation au cimetière de Bè Kpota dans la stricte intimité familiale.

Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'Eglise.

Maison mortuaire : Domicile du défunt, Rue des sœurs de Notre Dame de Nazareth à Kégué.

Ni gerbes, ni couronnes !

Le respect strict des mesures barrières est exigé !

BONNE FÊTE DE **L'ASCENSION**

© 2022

La Banque Autrement
<https://burkina.coris.bank>



Souscris à ton Forfait Net
et tente de gagner
1.000.000F
et plein d'autres cadeaux!



Forfait Net
et mobile le plus
rapide du Togo



**NET
GAGNANT**

***909*2#**

4G+

Souscris à un forfait net d'au moins 350F pour être éligible au tirage
Jeu valable jusqu'au 15 juillet 2022

Avancer. Pour vous. Pour tous.

togocom.tg



Togocom

**La puissance
de La Fibre pour entreprise !**

Jusqu'à
300Mbps



Forfait Fibre
et mobile le plus
rapide du Togo

Vooboo

La Fibre

119/888

ou en agence/commercial itinérant

Installation gratuite. Frais d'accès : 25 000 Fcfa (activation du service
et mise à disposition d'un modem WiFi). Offres soumises à conditions.

Avancer. Pour vous. Pour tous.

togocom.tg



Togocom
Business